



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 MAI 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A098

OBJET : Finances - Compte de gestion 2013 – Budget Annexe de l'Assainissement non collectif

Le 22 mai 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 16 mai 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia - BALDO Edouard - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - DAGORNE Robert - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE-AUBRESPY Hervé - FERAUD Jean-Claude - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUeix Roger - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MALLIE Richard - MANCEL Joël - MEÏ Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - ROLANDO Christian - SALOMON Monique - SERRUS Jean- Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert - MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AUGÉY Dominique

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_04

CONSEIL DU 22 MAI 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ
Co-rapporteur : Régis MARTIN

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

Objet : Compte de gestion 2013 - Budget Annexe de l'Assainissement non collectif
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2013 du Budget Annexe de l'Assainissement non collectif

Exposé des motifs :

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, délibérant sur le compte de gestion du Budget Annexe de l'Assainissement non collectif pour l'exercice 2013, résumé ci-après :

COMPTE DE GESTION 2013			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES		0.00	658 137,01	658 137,01
	RECETTES NETTES	A	0.00	522 036,53	522 036,53
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES		0.00	658 137,01	658 137,01
	DEPENSES NETTES	B	0.00	471 425,12	471 425,12
RESULTAT DE L'EXERCICE 2013		C = A - B	0.00	50 611,41	50 611,41
RESULTAT DE CLOTURE 2012		D	0.00	7 137,01	7 137,01
PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT		E			
RESULTAT DE CLOTURE 2013		F=C+D-E	0.00	57 748,42	57 748,42

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2013, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-12.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** et Déclarer que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2013, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

OBJET : Finances - Compte de gestion 2013 – Budget Annexe de l'Assainissement non collectif

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46
Pour	91
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

27 MAI 2014

